

1 725

CAROLINE DE VELLIS

Avec l'arrivée de la LGV, l'apparition d'autocollants « Parisien rentre chez toi » et le buzz réalisé par le Front de Libération Bordeluche face au Parisianisme, le débat sur le « Paris-bashing » a pris une place importante dans les médias locaux. Mais ce sentiment que les Parisiens « éjecteraient » les Bordelais « historiques » en périphérie est-il fondé ou est-ce une simple idée reçue ? Essayons d'y voir plus clair...

Avant de se lancer dans une étude chiffrée, il est nécessaire de préciser quelque peu les termes du débat. Comment définir un Parisien et un Bordelais « historique » ? Un Parisien est-il un individu vivant (ou ayant toujours vécu) à Paris ou dans la métropole du Grand Paris ou encore en Île-de-France ? De même, un Bordelais « historique » est-il une personne vivant dans la métropole bordelaise depuis deux ou trois générations ? Qui y est née ? Ou encore qui y habite depuis plus de 20 ans ? Apparaît déjà une certaine complexité dans l'exercice...

La deuxième étape est de trouver une base de données permettant d'exploiter les migrations entre Paris et Bordeaux et de quantifier ses flux. Le recensement de l'Insee permet d'approcher cette question. Dans le dernier fichier des migrations résidentielles disponible, qui porte sur l'année 2014, les chiffres sont indiqués dans le tableau ci-contre.

Ainsi, 1 725 individus ont migré de la ville de Paris vers Bordeaux. Parmi ces

« migrants », une part non négligeable des « nouveaux » emménagements est le fait de natifs de la Gironde (environ 12 % soit 220 personnes). Seuls 38 % des 1 725 « migrants » sont nés en Île-de-France, soit moins de 700 individus. Est-ce donc ces 700 personnes ou ces 1 500 (1 725 - 220 natifs girondins) « Parisiens » qui sont de trop ? À noter qu'ils ne représentent même pas 1 % des Bordelais (personnes habitant déjà à Bordeaux).

Qu'en est-il dans les autres métropoles ? Bordeaux attire-t-elle plus les Parisiens que les autres ?

Les Parisiens, habitant dans le département 75, déménagent davantage vers la métropole lyonnaise (près de 3 400) et vers celle d'Aix-Marseille-Provence (près de 2 700) ; un peu moins vers les métropoles nantaise (près de 2 100) et toulousaine (pas tout à fait 2 000). Il n'y a donc pas d'exception bordelaise...

En raison d'une récente modification du questionnaire, ces données ne

peuvent pas être comparées à des années antérieures. Il faudra donc attendre quelques années pour calculer l'évolution du nombre de Parisiens dans l'agglomération.

Cependant, le poids des natifs girondins et des natifs parisiens à Bordeaux et dans son agglomération peut être calculé en 2014 et en 2008. En 2008, les natifs girondins représentaient 41 % des Bordelais quand les natifs parisiens pesaient 3 %. Ils sont en 2014 respectivement 39 % et 4 %, soit une légère évolution en faveur des Parisiens à Bordeaux, mais qui n'explique pas totalement ce « recul » des natifs girondins à Bordeaux. Le constat est similaire sur l'agglomération.

Ces chiffres ne font en tout cas pas apparaître une invasion massive de Parisiens à Bordeaux. Ils attestent qu'entre une réalité statistique et des perceptions sociales, il peut souvent y avoir quelques distorsions... —

		Territoire antérieur	Part dans les nouveaux emménagements bordelais
Nombre de nouveaux emménagés à Bordeaux	1 725	Paris	6 %
	2 870	Métropole du Grand Paris	10 %
	3 300	Île-de-France	12 %
	5 900	Bordeaux Métropole	22 %
Nombre de nouveaux emménagés au sein de la métropole bordelaise	2 350	Paris	3 %
	4 800	Métropole du Grand Paris	6 %
	6 500	Île-de-France	8 %
	30 000	Bordeaux Métropole	40 %

Source : RP 2014, INSEE